



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

volailles

Question écrite n° 77551

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche s'il n'estime pas nécessaire, alors que la grippe aviaire frappe les pays de l'Est, de pousser à l'exportation vers ces pays, Chine, Corée, Japon.... des produits de nos élevages avicoles où des marchés gigantesques sont à conquérir pour des produits sains labellisés.

Texte de la réponse

La découverte de cas d'influenza aviaire dans les pays de l'Est ne constitue pas nécessairement une opportunité de développement des exportations de volaille française, notamment vers le Sud-Est asiatique. Les pays de l'Europe centrale et orientale, loin d'être positionnés sur l'exportation, sont très déficitaires en viande de volaille. Leurs flux de viande de volaille vers le Sud-Est asiatique sont inexistants. Il ne s'agit pas de gagner des marchés délaissés par les pays touchés par une épizootie aviaire, mais de la conquête de nouveaux marchés. Certes la crise que connaissent les avicultures européennes du fait de la baisse de consommation - de l'ordre de 20 % en France - génère des stocks importants théoriquement disponibles à l'export. Mais leur commercialisation vers des pays tiers se heurte à de nombreuses difficultés dont la principale tient à la baisse importante des prix mondiaux du fait d'un accroissement important de l'offre. De ce fait, nos marchés traditionnels sur le Moyen-Orient sont atones. À fortiori ceux sur des destinations plus éloignées pour lesquelles n'existent pas de restitutions à l'exportation. Les marchandises produites en Europe ne peuvent donc actuellement trouver preneurs sur des marchés qui se négocient à des prix de surplus.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77551

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10255

Réponse publiée le : 28 mars 2006, page 3324